

INFO-PARENTS

Le 7 novembre 2025

Bonjour chers parents,

Voici quelques informations et rappels pour les prochaines semaines.

FIN DE LA 1^{RE} ÉTAPE, 1^{ER} BULLETIN ET RENCONTRE DE PARENTS

La première étape ayant pris fin le 31 octobre, la rencontre parents-enseignants aura lieu le jeudi 20 novembre 2025, de 18 h 30 à 21 h.

Les enseignants seront présents dans la Grande salle de l'école et dans les locaux de classe afin de vous accueillir. Il s'agit d'une occasion privilégiée de discuter de la progression scolaire de votre enfant. Il est cependant important de noter que les enseignants doivent limiter le temps de rencontre à un maximum de 10 minutes par parent. En respectant cette consigne, nous éviterons l'attente déraisonnable et permettrons des rencontres qui se veulent essentielles à ce moment de l'année. Évidemment, si le cas de votre enfant demande une plus grande attention, nous vous invitons à communiquer avec la direction adjointe de niveau afin d'organiser une rencontre avec les enseignants. De plus, la présence de votre enfant peut être utile afin de faciliter la communication avec l'enseignant.

Le bulletin sera disponible dès le 18 novembre 2025 sur Mozaïk.

Nous vous invitons à passer voir la table des objets perdus afin de retrouver peut-être des objets vous appartenant.

CODE DE VIE

Pour donner suite aux mesures annoncées par le ministre de l'Éducation pour renforcer le respect et le civisme dans les écoles du Québec à la nouvelle loi du gouvernement concernant notamment l'interdiction des cellulaires à l'école, nous étions dans l'obligation d'ajuster notre code de vie.

Vous trouverez le nouveau code de vie sur le [site internet de l'école](#). Veuillez porter attention aux nouveaux manquements. Ces changements entrent en vigueur dès aujourd'hui.

Advenant un manquement aux règles :

- **Première confiscation :** L'appareil est à l'Oasis et remis à l'élève à 16 h. (avertissement)
- **Deuxième confiscation :** Retenue et réflexion écrite à faire à l'heure du dîner. L'appareil est à l'Oasis dès la confiscation et est remis à l'élève à 16 h. Si la confiscation se fait en après-midi, la retenue se fera le jour suivant.
- **Troisième confiscation :** Suspension à l'interne à l'Oasis et la remise de l'appareil se fait avec la présence d'un parent (tuteur) sur prise de rendez-vous. Le parent doit obligatoirement se présenter à l'école pour récupérer l'appareil de son enfant. Aucune remise se fera sans parent.
- **Quatrième confiscation :** Contrat signé avec l'élève et les parents expliquant le retrait de l'appareil mobile personnel dès l'arrivée de l'élève à l'école et ce jusqu'à sa sortie (jusqu'à la fin de l'année).

MOTIVATION DES ABSENCES

Les absences des élèves doivent être motivées par un parent dans les 24 heures, sinon cela est considéré comme de l'école buissonnière. La direction se réserve le droit de refuser une motivation. De plus, il n'est pas possible de motiver les absences par Mozaïk. Vous devez communiquer avec Mme Chantal Nuckle au 514 855-4241 poste 6682 ou par [courriel \(chantal.nuckle@cssmb.gouv.qc.ca\)](mailto:chantal.nuckle@cssmb.gouv.qc.ca).

PAIEMENTS

Lors de la soirée de rencontres de parents le 20 novembre, il sera possible d'acquitter les frais scolaires en argent ou par paiement Interac à Mme Anne-Sophie Cardinal au secrétariat. Vous pouvez toujours faire le paiement via votre institution bancaire.

FRIPERIE D'UNIFORMES – Une deuxième vie à bon prix !

L'équipe de la Friperie vous remercie chaleureusement de vos dons, cela permet d'aider les élèves à se procurer des uniformes scolaires plus facilement et permet de donner une deuxième vie à ceux-ci. Une boîte de collecte sera à votre disposition lors de la soirée des parents du 20 novembre. Les fonds amassés serviront à la réalisation de projets à l'école. Merci !

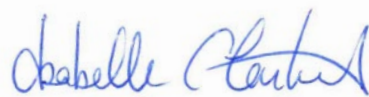
Merci de votre collaboration,



Stéphanie Roussin
Directrice



Carolynn Farley
Directrice adjointe



Isabelle Chartrand
Directrice adjointe